

ROUGE VIF N°18



Ottignies-Louvain-la-Neuve

Novembre 2016

Dans ce numéro

1. Edito de notre présidente
2. Annie Galban-Leclef, échevine des associations patriotiques présente "le devoir de mémoire"
4. Colloque se loger, crise et solutions
- 7.. Valmy se raconte -14 -
11. En France : la nouvelle guerre des gauches
12. Ceta, c'est quoi ?
13. Bientôt
14. Informations pratiques

Editeur responsable :
Viviane Willems
Avenue des Capucines, 47
1342 Limelette

OUI,
j'adhère!



L'edito de notre présidente



Le gouvernement Michel accouche d'un budget qui fait porter essentiellement de l'effort budgétaire sur la sécurité sociale et la fonction publique, et qui ne prévoit aucune taxation des plus-values!

Ce budget d'une politique de droite, non seulement il fait payer les plus faibles, mais en plus il détricote encore davantage la sécurité sociale, qui garantit la solidarité entre tous les Belges. Le gouvernement MR N-VA veut augmenter le coût des antibiotiques. Il nous dit que c'est pour éviter la surconsommation...

Mais ce sont les médecins qui prescrivent les antibiotiques. Les personnes avec des faibles revenus renonçaient déjà à se soigner, le gouvernement actuel pénalise encore plus le patient. Les journaux débordent d'analyses sur la numérisation qui coûtera des emplois dans beaucoup de secteurs. Si nous prenons comme exemple le secteur de l'assurance qui est par excellence une affaire de contact humain très direct.

S'il y a éventuellement un gain de productivité à enregistrer grâce à la numérisation, tant mieux, mais pourquoi directement jeter un pont vers le licenciement de personnes ? Pourquoi ne pas parler plutôt d'un meilleur service, ou utiliser ce gain au profit des travailleurs de l'entreprise ! Les travailleurs ont droit eux aussi à leur part dans les gains de productivité.

Ne soyons pas ni fatalistes ni passifs non plus, la technologie n'est pas égale à pertes d'emplois mais devraient engendrer d'autres jobs, de plus les entreprises tournent, le bénéfice est présent, obligeons les entreprises à former leurs travailleurs pour d'autres métiers du futur.

N'hésitez pas à nous contacter et nous soutenir dans les combats qui sont autant les nôtres que les vôtres.



Viviane WILLEMS

Devoir de mémoire



**Annie GALBAN –
LECLEF, notre échevine
des associations
patriotiques**

*“Le devoir de
mémoire nous
semble, plus que
jamais, essentiel et
fondamental”*



Par les commémorations de la 1^{ère} guerre mondiale avec les 27 communes de notre Province en novembre et de la guerre 40 – 45 en mai, nous saluons ceux et celles qui ont œuvré pour la défense de notre pays et pour le respect de la démocratie.

Depuis quelques temps, avec mon Collègue Michel Beaussart, Echevin de l'Enseignement et des Droits de l'Homme, nous veillons constamment à susciter l'intérêt des enfants de nos écoles en les faisant participer aux Territoires de la Mémoire ainsi qu'à d'autres actions. Nous les associons également à nos cérémonies patriotiques.

Depuis mai 2012, nous rendons aussi hommage aux Justes. Des citoyens de notre Ville ont recueillis, au péril de leur vie, des enfants juifs durant plusieurs années lors de la guerre 40 – 45 afin de les protéger de l'extermination.

Au cimetière d'Ottignies-centre repose Jeanne DUCHET qui a hébergé et protégé deux enfants.

Au cimetière de Blocry des personnes reconnues Justes parmi les Nations reposent également, à savoir :
Renée JACQMOTTE, une infirmière qui a caché dans le home qu'elle dirigeait 25 enfants et deux adultes ;
Sidonie et Hector VANDEBORREN – DEVROYE, un couple d'agriculteurs qui ont protégé un garçon de 12 ans ;
Emilie et Oscar LIBOUTTON – PATEN, un autre couple d'agriculteurs qui ont recueillis une petite fille de 18 mois.



**Annie GALBAN –
LECLEF, notre
échevine des
associations
patriotiques**

“
*Notre combat
doit être
quotidien pour
éviter le rejet,
la violence, le
racisme et
l’antisémitisme.*
”

Le 3 mai dernier, nous avons érigé une stèle dans ce cimetière qui était le seul de nos six cimetières communaux à ne pas avoir de monument patriotique étant donné qu’il était le plus récent. Cette stèle est dédiée aux anciens combattants, résistants, prisonniers de guerre et à ces Justes.

Il faut savoir que dans ce même cimetière repose aussi Sabrina FAZAL, victime de l’attentat du 22 mars dernier dans le métro à Maelbeek. Cette jeune femme de 24 ans étudiait dans une Haute Ecole de Soins Infirmiers à Bruxelles et se rendait au cours. Elle respirait la joie de vivre et faisait le bonheur de son compagnon, de son petit garçon âgé d’un an et de ses parents. Elle était au mauvais endroit au mauvais moment. Elle laisse derrière elle une famille dans la douleur.

Il nous a donc semblé essentiel de mentionner aussi « une victime de l’attentat du 22 mars » en l’honneur de cette jeune citoyenne ottintoise. Cela rappellera aux passants que beaucoup d’autres personnes sont aussi décédées ou restent gravement handicapées à la suite des attentats terroristes de Paris, de Bruxelles et de Nice. D’autres lieux de la planète ont aussi subis des actes terroristes identiques : la Côte d’Ivoire, l’Espagne, la Syrie, l’Irak, le Liban et d’autres pays d’Afrique et d’Asie. Ces terroristes, qui sont manipulés par des groupes extrémistes, sèment la peur soi-disant au nom de dieu afin de contrer nos libertés, notre démocratie et le respect des libertés fondamentales. Ils tuent ou massacrent sur leur passage des victimes innocentes mais il ne faut pas oublier que parmi celles-ci, il y a aussi des musulmans.

Face à cela, par de telles commémorations avec l’implication de nos jeunes, nous voulons répondre à la terreur par plus de démocratie, d’ouverture et de tolérance.

Notre combat doit être quotidien pour éviter le rejet, la violence, le racisme et l’antisémitisme. Nous devons encourager la fraternité afin de vivre ensemble dans la paix.

Colloque « Se loger, crise et solutions »,
le 22 novembre de 9h à 17h à la Ferme du Biéreau à LLN,
par le Réseau brabançon pour le droit au logement
(renseignement et inscription : rbdL.be)



Le RBDL est un réseau qui rassemble autour de la question du logement la plupart des organisations d'éducation permanente, dont les FPS et PAC. Depuis ses assises en décembre 2013, le RBDL poursuit son action en 2 directions : promouvoir les nouvelles formes d'habiter que l'on regroupe sous le terme « habitat léger » **et lutter pour l'accroissement de l'accès au logement public de qualité (appelé anciennement logement social), qui fait cruellement défaut dans notre riche province du Brabant wallon.**

Cette fois-ci, c'est cette 2^{ème} direction qui sera au cœur du débat de ce colloque avec des éclairages entre autres des professeurs Vincent Eggerickx (évolution des modes de vie et accès à l'habitat, au vivre ensemble), Roland Gillet (évolution économique et sociétale du rapport entre acquisitif et locatif) ou Alain Malherbe (bâtir du logement public en Bw).

Au registre des acteurs publics, on y entendra Mathieu Michel (Régie foncière provinciale), Isabelle Kibassa (AIS du Bw), Alain Rosenoer (SWL) et Ingrid Colicis (cabinet de Paul Furlan). L'intérêt du colloque est donc de croiser des approches réflexives diverses et de les élargir par des témoignages de pratiques nouvelles : partenariat public/privé (Ville de Namur, Banque Degroof et projet Inclusio, ...), écoute

des élus et participation citoyenne des habitants (CCLP, Plan de cohésion sociale de Marchin, ...). Attention, au niveau concret, il vaut mieux s'inscrire (via le site renseigné ci-dessus).

L'enjeu de ce colloque pour le PS du Bw et d'Olln est celui de développer une « solidarité sociale qui affilie l'individu moins fortuné à la société locale et au vivre ensemble », sous peine de contribuer par un laisser-faire immobilier à l'exclusion du territoire d'un nombre de plus en plus grand de citoyens.

Toutes les études récentes ou lointaines convergent vers ce constat : à l'inverse d'autres catégories sociales, plus on est pauvre, plus la question du logement devient la priorité n° 1, suivie par la santé puis l'emploi.

1. Le logement, la priorité des priorités

Comme l'ont montré toutes les associations qui rassemblent des personnes vivant la précarité, ***la question de l'accès à un logement convenable est d'abord l'espérance et la satisfaction d'avoir un chez soi où l'on peut se poser, se reposer, retrouver une stabilité et une santé, se (re)construire et (re)commencer à envisager son futur de manière positive (sociabilité, puis emploi).***

Ce droit à l'habitat (Constitution belge) est devenu à juste titre le cœur des préoccupations sociétales qui influent sur les politiques sociales. Les réformes en Wallonie (Fond des communes, Code du logement, Plan de cohésion sociale) en sont empreintes.

Dans ce combat pour l'accès à un logement digne, la Ville d'Ottignies-LLN fait partie des bons élèves. L'histoire montre que depuis les années soixante, la commune puis la ville a accepté sur le territoire un parc important de logements sociaux. Cette préoccupation locale est devenue une constante dans la volonté politique de rétablir une partie de l'égalité d'accès à un droit des plus élémentaires.

Si l'on regarde les chiffres de la statistique du logement public (SWL, 2014), Ottignies-LLN qui avait un taux de 10% dans le passé était redescendu en-dessous des 9% pour remonter autour des 9,5% à fin 2014. Mais les chiffres de 2015/16 montrent, positivement, que la Ville est de retour au-dessus des 10% (estimation : 10,25%)

En Wallonie, le taux est de 7% ; en Province du Bw, de 4%. Oln fait partie des 6 communes qui atteignent ou dépassent le taux de 7% (dans l'ordre Nivelles, Chastre, Rebecq, Ottignies-LLN, Tubize, Mont St Guibert). Court-St-Etienne est juste au-dessus de 6% mais toutes les autres communes sont en-dessous de 5%, dont 3 même avec moins d'1%. L'objectif wallon (convenu dans le cadre de la réforme du Fonds des communes) est d'atteindre 10%, loin derrière la France où l'objectif est de 20 à 25% selon les spécificités des municipalités (objectif du Conseil de l'Europe).

Faire ce choix est d'abord une nécessité à deux égards : garantir une mixité sociale par l'accès au territoire des « moins fortunés » (priorité au locatif), garder sur celui-ci ses habitants qui vivent des situations semblables, voire des phénomènes de précarisation.

En Bw et à Oln plus particulièrement, vu la demande en logements et le renchérissement des prix, cet objectif est donc un axe de politique sociétale principal : « habiter dans la dignité » résout une partie de la question sociale. Pour mémoire, la ville fait partie depuis 2 années consécutives des communes dont le volume de l'immobilier augmente (tant en transactions qu'en coûts) sur les 4 critères de comparaison (villas, maisons « quatre façades », maisons mitoyennes, appartements).

2. Indicateurs de richesse : le Bw, champion

Depuis 2 années consécutives, lorsqu'on compare **le « revenu intérieur brut par habitant »** (RIB), le Bw est devenu la province la plus riche de Belgique, dépassant l'indétrônable Brabant flamand. Evidemment cet indicateur doit être « balancé » par celui de « part de pouvoir d'achat » (PPA), c'est-à-dire une analyse des prix des biens qui permettent au citoyen d'avoir accès à un « vivre convenable » sur un territoire donné. Force est de constater qu'au-delà de l'accès au logement (voir 1, ci-dessus), il y a aussi renchérissement des prix à la consommation – plus particulièrement l'Horeca –, mais également à la culture, aux loisirs sportifs et éducatifs des jeunes et adolescents, ...

Cet état évolutif montre, ô combien, il est plus difficile de vivre « pauvre ou moins riche » dans le milieu du Bw et donc aussi à Ottignies-LLN ; d'autant plus que la question n'est pas qu'un problème économique mais aussi un problème d'accès au niveau socioculturel des biens et services proposés – les besoins, attentes et goûts des uns n'étant pas ceux des autres.

Au niveau « **population et diplômés** », les dernières statistiques semblent montrer 2 choses : la population du Bw compterait aujourd'hui 54% de ménages dont les adultes (25 à 64 ans) seraient détenteurs d'un diplôme de l'enseignement supérieur (universitaire ou non) et où plus de 36% des jeunes de 18 à 25 ans seraient aux études (seule province belge).

Sur le 1^{er} critère, selon Eurostat-2016, la moyenne belge est de 38%, suivent le Brabant flamand et Anvers (45 et 43%), ferment la marche le Limbourg et le Hainaut (32 et 28%). Sur le 2^{ème}, selon l'Institut du développement durable (IDD-2013) analysant la Wallonie, le Bw est « suivi » par Namur (24%) et le Hainaut terminait la marche (16%).

Il faut cependant garder à l'esprit que ces chiffres ne prennent pas en considération les 0-18 ans ni les 65 ans et plus, parts non négligeables de la population. Et les statistiques de 2010 (diplômes certifiés) enseignaient encore que 70% de la population ne possédaient pas un diplôme supérieur au CESS (enseignement secondaire supérieur) en Belgique.

3. Indicateurs de pauvreté : le Bw n'y échappe pas

Un indicateur est celui du nombre et de l'évolution des DIS (dossiers d'intégration sociale) pris en charge par les CPAS. Ce n'est pas le seul indicateur de pauvreté ou de prise en charge de la précarité. Mais seuls les chiffres présentés ci-après sont arrêtés sur des statistiques certifiées au 31/12/2014. Seule date qui permet donc pour le moment une comparaison non contestable entre DIS, population totale et logement public.

Ottignies-LLN est la commune du Bw qui a le plus haut taux de DIS, depuis 2008 et dont la variation 2008/2015 (+107 dossiers) fait partie des 3 communes où l'accroissement a été le plus élevé (Nivelles, 117 et Tubize, 113). Celles-ci totalisent 47% de l'augmentation en Bw (+719). A l'inverse, 6 CPAS ont une diminution de leur nombre de dossiers.

Ces chiffres sont évidemment susceptibles d'évoluer vers le haut puisqu'à la date de conclusion des statistiques, 3 mesures n'avaient pas encore produit leur plein effet : exclusions du chômage, stages d'insertion non satisfaisants (âge dépassé, parcours d'insertion non abouti), généralisation du recours à l'intérim (impossibilité d'atteindre le nombre de jours de travail dans la période de référence).

Si l'on compare le nombre de DIS par rapport à la population totale, le taux du Bw est de 0,62%. Ottignies-LLN est la seule commune qui dépasse le pourcent (1,39%). Suivent Tubize, Nivelles, Court-St-Etienne et Jodoigne, avec des taux variant entre 1,00 et 0,80%. La commune la moins touchée (0,16%). Si l'on tente alors un lien significatif avec le nombre de logements publics, les conclusions ne sont pas suffisamment explicites. Il « pourrait être établi » pour Ottignies-LLN, Nivelles, Tubize, Court-St-Etienne mais pas pour Rebecq et Chastre (taux élevé de logements publics) ni Jodoigne (taux important de DIS).

Pour mémoire, lorsqu'on compare le pourcentage de la population en-dessous du seuil de pauvreté, les chiffres admis tournent autour d'un taux général de 15 à 17% et de 25% pour les mineurs. Lorsque l'on étudie cette question selon non pas la nationalité mais l'origine culturelle, l'université d'Anvers avait montré que ces taux variaient de 10 à 12% pour les « belgos-belges » (chiffres quasi identiques depuis 1974), autour de 21% pour les « italiens », de 52 à 55 % pour les « marocains et turcs ». Si ces résultats datent un peu (10 ans), l'évolution de la situation (échec scolaire, niveau de diplôme acquis, accès à l'emploi, exclusion du chômage, ...) laisse entrevoir que s'il y a eu des changements, ils sont de l'ordre de la faible proportion.

4. Donc au-delà du colloque, le défi pour la Ville

Ottignies-LLN est marquée, sans doute plus que d'autres communes du Bw, à la fois par le renchérissement de l'accès au territoire et aux biens et services, à la fois par une tradition de solidarité sociale. A tout le moins, la question sociétale, qui se pose dès aujourd'hui et pour le futur, est celle du maintien – voire du développement – de cette dernière. Elle appelle à une mobilisation autour d'un « plan communal de cohésion de la politique sociale » de tous les acteurs, quelques soient leurs domaines spécifiques dans le cadre d'une gestion citoyenne d'ensemble, respectueuse des droits humains.



Michel Goffin,
Président du Conseil
consultatif « Affaires
sociales », Conseiller au
RBDL

Valmy se raconte -14-



Nous sommes en février 1981 et le Parti socialiste doit se donner un nouveau président suite à la démission d'André Cools.

Le congrès de Namur commence mal pour André Cools.

Lors du vote pour la vice-présidence wallonne du PS, ce n'est pas son poulain Gaston Onkelinx (Liège) qui est élu, mais le namurois Bernard Anselme. André Cools fulmine. C'est de mauvais augures pour le vote suivant qui doit élire le président du parti.

Trois candidats sont en compétition: Guy Spitaels (à l'époque Vice-Premier Ministre), soutenu par André Cools, Ernest Glinne de Charleroi, député et ancien ministre (tendance de gauche) et un inattendu candidat liégeois Alain Vanderbiest (à l'époque jeune député).

En coulisses, Edmond Leburton et Henri Simonet, tous deux en délicatesse avec André Cools, ne sont pas restés

inactifs dans les semaines qui ont précédé.

Au vote, aucun des candidats n'obtient 50% des voix. Un deuxième tour de scrutin s'avère nécessaire pour départager les deux candidats les mieux placés: Spitaels et Glinne.

N'ayant pas prévu pareil scénario, le secrétariat doit, dans l'urgence, bricoler de nouveaux bulletins de vote....qui seront sources de contestation Les caucus sont nombreux durant cette période d'attente. Une vive échauffourée éclate même dans les couloirs entre André Cools et Jean-Maurice Dehousse. Les 27 voix recueillies par Vanderbiest sont âprement disputées.

Finalement, Guy Spitaels l'emporte avec 52,4% (non sans que certains suspectent la régularité du vote).¹ "Je serai le président de tous" s'empresse-t-il de dire dans son discours « inaugural ».

L'élection des membres du Bureau qui suivit n'est pas sans intérêt, ni signification: Glinne et Busquin, (tous deux de Charleroi) arrivent en tête.

Quant à moi, candidat pour la première fois, je décroche la 18^e place (sur 21) avec 323 voix.

Je deviens donc membre du Bureau du PS avec voix délibérative (pour rappel : en tant que chef de groupe à la Communauté française, je

n'avais droit qu'à une voix consultative). J'émerge tout doucement dans le marigot socialiste.

Je vais émerger davantage encore deux jours plus tard. A la surprise générale ...y compris de la mienne.

L'accession de Guy Spitaels à la présidence du parti "libère" les fonctions ministérielles qu'il occupait dans le gouvernement Martens III, car à l'époque l'incompatibilité était stricte entre l'exercice d'une charge ministérielle et la présidence du parti.

La presse de lundi bruisse de nombreuses rumeurs. Les pronostics vont bon train .quant aux candidats possibles pour remplacer Spitaels aux postes de Vice-premier ministre d'une part et de ministre des Communications d'autre part. Le nom de Guy Mathot est le plus souvent cité pour occuper la première fonction; en revanche, les prétendants sont nombreux pour la seconde. Jamais mon nom n'apparaît. "[Je suis d'ailleurs toute la journée de lundi à Arlon, à l'Ecole d'Infanterie,, où je suis convoqué pour un examen de promotion dans la réserve.]

Aussi est-ce, avec grand étonnement, que je me vois convoqué par Guy Spitaels en son Cabinet de la rue de la Loi, le mardi en fin d'après-midi, pour me voir confier le

¹ Au premier tour, Guy Spitaels a recueilli 297 voix, Ernest Glinne 275 et Alain Vanderbiest 27 ; il y a 3

abstentions et 2 votes nuls. Au second tour, Guy Spitaels a recueilli 311 voix et Ernest Glinne, 282.

portefeuille des Communications². Je raconte dans mon livre "Des choux et des raves" les circonstances particulières qui ont régi cette journée et mon état d'esprit à l'annonce de cette nouvelle aussi insoupçonnable que bouleversante pour moi.

Je prête serment devant le Roi, au Palais de Laeken (en compagnie du Premier ministre Martens) le 26 février 1981 à 17 heures. **Me voici, ministre des Communications.** J'ai 48 ans.

A Ottignies, mon accession au rang ministériel, si elle réjouit mes amis, inquiète quelque peu la majorité libéralo-catholique. Un des effets indirects de ma nomination est une réunion dare-dare des deux formations politiques pour reconduire leur alliance en vue des élections communales de 1982. J'en parle plus loin..

Le Cabinet du Ministre des Communications est établi dans une très belle demeure sise 65, rue de la Loi. La maison de maître, construite du temps de Léopold II est « historique » dans la mesure où elle a accueilli en 1960, les négociateurs de la future indépendance du Congo. C'est des salons du 1^{er} étage que Lumumba aurait téléphoné la « bonne nouvelle » en Afrique. Mais c'est au rez-de chaussée qu'est installé, le bureau du Ministre, à l'arrière du bâtiment et donnant sur un petit jardin. Un très bel endroit, à l'environnement apaisant.

S'agissant de la composition du Cabinet, je garde, pour l'essentiel, l'équipe des collaborateurs formée par Guy Spitaels, chacun étant spécialisé dans un des domaines couverts par le département (chemin de fer, aviation, navigation,...) et en tout premier lieu le Chef de Cabinet Jean-Claude Dehovre, un hennuyer de Manage. Petit et râblé, d'une efficacité redoutable, son humour caustique était ravageur. Il deviendra, par après, et jusqu'à son décès survenu en juillet 2008, le grand patron de la Société Régionale d'Investissement de Wallonie (SRIW).

Paul Tellier de Braine l'Alleud, directeur à la Banque Nationale, sera le seul collaborateur de niveau 1 que j'ajouterai à cette équipe. Homme d'une très grande humanité, son intégration sera malaisée dans une équipe déjà solidement soudée.

J'emène avec moi aussi ma fidèle secrétaire Christiane Boland, et quelques autres pour constituer la cellule sociale et brabançonne wallonne du Cabinet : Nelly Barbieux, Jean Cauchie de Rebecq, Yvonne Chauffoureau de Rixensart et Viviane Mouteau d'Ottignies.. Je peux aussi compter sur Marcel Van Erp, mon beau-frère, déjà présent dans l'équipe, en charge des problèmes d'économat. Alain Boulmont de Perwez sera mon chauffeur, remplacé par Louis Lemmens quand je me déplaçais en

région néerlandophone. En avant donc!

Petite anecdote: ma première intervention à la Chambre en tant que ministre fut une réponse à une question qui m'était posée par un député flamand. Je la fis en néerlandais...aidé d'une note manuscrite. Le lendemain dans le "Standaard", on pouvait lire "Féaux spreekt behoorlijk 't Nederlands". Aux yeux du journaliste, ma façon de parler le néerlandais avait été plus importante que le contenu de ma réponse!

J'aurai encore l'occasion de faire étalage de mes modestes connaissances de néerlandais en remplaçant Guy Mathot, devenu Vice-Premier Ministre, (il ne devait pas être meilleur que moi dans la langue de Vondel) à l'inauguration de la Foire commerciale de Gand (Gent). Heureusement, l'invité d'honneur était André Delelis, le ministre français du commerce et de l'artisanat, maire de Lens. Par courtoisie à son égard, discours et échange de vues se firent le plus souvent en français...

Mais je ne serai ministre dans le gouvernement national que pendant 10 mois.

Les relations au gouvernement entre les deux partenaires – catholiques et socialistes – sont exécrables. L'affrontement porte sur les finances publiques qu'il importe impérieusement d'assainir, mais les propositions du Premier ministre – notamment sur l'indexation des salaires – heurtent violemment les

² Dans la « Libre Belgique » su 27 février 1981, Christian Laporte, sous le titre « Un style Spitaels ? » écrit :

« Que vient faire l'enseignant Busquin à l'Intérieur ? Que fera le

culturel Féaux aux Communications ? »

socialistes. Sans oublier les problèmes de la sidérurgie. Je garde le souvenir mémorable d'un Conseil des ministres, convoqué dans l'urgence, un dimanche à 20 heures (29 mars), au cours duquel Wilfried Martens voulait "passer en force". La réunion fut hachée d'interruptions constantes, et de coups de fil de Guy Mathot au président de parti. En vain. Rebelote trois jours plus tard dans une atmosphère moins tendue, mais finalement sans obtenir de résultat. C'est l'échec.

Début avril, Wilfried Martens est remplacé à la tête du gouvernement par Mark Eyskens (fils de l'ancien Premier ministre Gaston Eyskens et qui avait en charge le ministère des Finances - il sera remplacé dans cette fonction par Robert Vandeputte, l'ancien gouverneur de la Banque nationale) mais rien n'y fait: la confiance n'existe plus et ce gouvernement sera rapidement condamné, buttant contre le problème du financement de la sidérurgie wallonne. Les élections sont inévitables et auront lieu le 8 novembre 1981. (Notons – décision prise par le gouvernement Eyskens - qu'elles seront les premières élections législatives et provinciales ouvertes à tous les citoyens âgés de 18 ans et plus).

De ces tensions politiques, je subis les soubresauts à travers les dossiers "construction et réparation navales"³, secteur économique resté de

compétence nationale (les autres "secteurs nationaux" sont la sidérurgie, les charbonnages, le textile, le verre creux d'emballage et l'énergie nucléaire). Plusieurs fois, il me fut demandé de ne pas me hâter pour signer ces dossiers, afin de faire pression sur les partenaires flamands qui rechignaient à donner leur feu vert à des dossiers intéressant la Wallonie.

De mon bref passage au gouvernement, je garde malgré tout, de bons souvenirs. En dépit des tensions, un esprit de collégialité existait entre ministres. Mes contacts avec le Premier Ministre Martens, sans être chaleureux, étaient empreints d'une certaine sympathie. Ils le furent davantage avec Mark Eyskens (et le sont toujours), personnalité brillante et pleine d'esprit.

Je me souviens de la dernière réunion de ce gouvernement au cours de laquelle furent échangés, entre partenaires de bords différents, des propos plein d'amabilité et de remerciements. Une situation surréaliste, mais pleine d'émotion. Je suis remplacé comme ministre des Communications par Herman De Croo. La passation de pouvoirs a lieu le 18 décembre à 10 heures, dans une ambiance également détendue.

Quelques mois plus tard (en mars 1982), le Roi réunira pour un déjeuner de "départ" au château de Laeken, les anciens ministres (essentiellement socialistes) et leurs épouses.. Je

ne sais si cette tradition existe toujours aujourd'hui.

Mais revenons un moment en arrière. Je fus confronté à deux dossiers aux implications financières lourdes: SNCB et Sabena. Dans les deux cas, le nouveau ministre des finances (Robert Vandeputte) se montra extrêmement réticent quant à l'octroi de toute nouvelle forme d'aide financière.

Pour la SNCB, je défendais l'idée qu'avait lancée Guy Spitaels en 1980 et que j'avais fait approuver par le Conseil des Ministres du 22 mars 1981 - en vue de faire des économies d'échelle, - de fusionner la SNCB et la SNCV (Société nationale des Chemins de fer vicinaux). Une idée qui fut abandonnée par après⁴. De toute façon Robert Vandeputte n'était pas convaincu de l'efficacité de la mesure.

Pour la Sabena, en grosses difficultés financières depuis plusieurs années (7,1 milliards de pertes cumulées), je subordonnais toute nouvelle augmentation du capital par l'Etat, à la concrétisation d'un "contrat de gestion" entre la Sabena et les pouvoirs publics. Ici aussi, Robert Vandeputte ne crut pas à l'efficacité de ce contrat pour redresser la situation calamiteuse de notre société aéronautique.

Mes démêlés avec le ministre des finances à chaque réunion du Conseil étaient dès lors rudes. Plusieurs fois les points furent reportés, avant que, de guerre lasse, il ne s'incline de mauvaise grâce. Robert Vandeputte évoque ces deux

³ A propos de cette compétence, Guy Spitaels aimait répéter ce bon mot: "Valmy Féal s'occupe des chantiers navaux".

⁴ Une loi de 1988 transférera aux Régions la tutelle des "transports urbains et régionaux" et au 1er janvier 1991 la "Société régionale

wallonne des Transports" (TEC) se substituera, en Wallonie, à la SNCV.

affaires dans un livre qu'il a publié auprès du CRISP et intitulé "Ministre sans pouvoir".

Mais d'autres moments procurent plus de satisfaction: vol inaugural en DC 10 vers Kigali, avec escale à Nairobi... dans le cockpit!), mise à l'eau de l'hydroptère de la Régie Maritime Belge (RTM) à Ostende, en compagnie de la princesse Paola, future reine électrification de la ligne Termonde-Lokeren, ouverture de nouvelles stations de métro à Bruxelles (Sainte Catherine et Bekkart), allongement de la piste à l'aéroport de Charleroi,...J'ai aussi été invité à faire le parcours Paris-Lyon en TGV dans la cabine de pilotage à plus de 320 km/heure. Impressionnant. Il y eut aussi différents contacts avec des collègues étrangers, notamment avec les Ministres des Transports, le français Charles Fiterman (électrification de la liaison Tournai-Lille) et le marocain M. Naceur (signature d'un accord bilatéral sur le transport des personnes et des marchandises) ainsi qu'avec tous mes homologues étrangers lors des réunions des Conseils européens des Ministres des Transports (CEMT).

Souvenir. Lors d'une réunion d'un de ces conseils à Helsinki, nous sommes reçus par le président finlandais, Urho Kekkonen. Lors de la réception, ce dernier – âgé - n'eut de conversation qu'avec notre collègue du Luxembourg Josy Barthel... Dans une vie antérieure, Barthel avait été un athlète de haut niveau, ayant remporté la médaille d'or des 1500m aux Jeux olympiques de 1952 à Helsinki... médaille

que lui avait remise... Kekkonen alors Premier ministre Il est devenu président en 1956...et l'était toujours en 1981.

Quelques mots du Brabant wallon_: malgré la brièveté de mon passage à la tête du département des Communications, j'ai pu faire décider l'électrification de la ligne de chemin de fer d'Ottignies à Charleroi, la mise en place d'une troisième voie entre Bruxelles et Ottignies – projet qui sera abandonné par mon successeur Herman De Croo - et l'amélioration de certaines gares (passage souterrain à la gare de Mont-St-Guibert, placement d'un ascenseur à la nouvelle gare de Louvain-La-Neuve, pose de première pierre à la gare de Tubize, amélioration de la gare de Lillois,...). Et pour Ottignies, faire desservir les quartiers du Stimont et du Bauloy par un bus de la SNCV de l'époque. Quant à la « saga » de la gare d'Ottignies, je l'évoquerai dans mon prochain billet...

Je ne puis oublier un autre moment fabuleux de cette époque, celui de l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République Française le 10 mai 1981.

Fin d'après-midi, je mettais le cap sur Paris en compagnie de Guy Spitaels. Nous étions convaincus que Mitterrand l'emporterait. Vers 19h30, Guy Spitaels qui était allé aux nouvelles me fit signe de loin que c'était gagné. Je n'ai plus revu Guy de la soirée, car dès 20 heures, ce fut l'explosion de joie et je fus emporté par la foule Quelles soirée et nuit vécues dans l'allégresse populaire – et sous l'orage :

« Mitterrand, du soleil » scandait jpyeusement la foule. Un autre moment fort de l'accession, pour la première fois, d'un président socialiste à la tête de l'Etat sous la Ve République se déroula quelques jours plus tard (21 mai), à savoir la cérémonie d'investiture – je n'y étais pas, mais je regardais la cérémonie à la télévision.

Outre le discours plein d'émotion à l'Élysée (Pierre Mendès-France a du mal à contenir ses larmes), la remontée des Champs-Élysées et le dépôt de fleurs à l'Arc de triomphe, l'événement de la journée se passe au Quartier latin, où le nouveau président, après avoir remonté à pied la rue Soufflot, entouré d'hommes politiques, d'artistes, d'intellectuels français et étrangers, pénètre seul dans le Panthéon, une rose rouge à la main, qu'il déposera sur les tombeaux de Jean Jaurès, le socialiste., Jean Moulin, le résistant, et Victor Schoelcher, auteur de la loi abolissant l'esclavage.

L'Hymne à la joie résonne quand il entre, la Marseillaise quand il sort. Quel moment sublime !

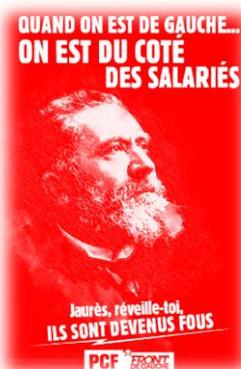
En octobre 1981, la chanteuse Barbara (1930-1997) ouvrira son tour de chant à l'Hippodrome avec la chanson « Regarde », écrite au lendemain de la cérémonie au Panthéon

« Regarde Un homme-
Quelque chose a changé
Une rose à la main

L'air semble plus léger
A ouvert le chemin
C'est indéfinissable
Vers un autre demain"

(à suivre)

En France : la nouvelle guerre des gauches a commencé



En 2002 presque chaque chapelle de la large nébuleuse de la gauche française présente un candidat au premier tour de la présidentielle.

Ce qui devait arriver arriva, aucun de ces candidats de gauche ne fut retenu pour le deuxième tour. Lionel

Jospin, premier ministre sortant à qui peu de choses sont reprochées et considéré jusque-là comme favori, si présent au deuxième tour face à Jacques Chirac qui traînait déjà à cette époque quelques casseroles, en fut désespéré. Grande satisfaction du Front National qui pour la première fois depuis la deuxième guerre mondiale voit son candidat d'extrême droite, Jean Marie Le Pen présent au deuxième tour de la présidentielle.

Pour beaucoup de militants de la gauche, c'est la honte, on entend par ci par là des "si on avait su!", "plus jamais ça", "on va en tirer des leçons!" Même réaction dans une partie de la presse. Les leçons furent tirées pour les deux élections suivantes. Mais pour 2017 re belote, on remet ça. Alors qu'une primaire



destinée à départager les candidats de gauche est annoncée, le Figaro du 6 juin 2016 titre en première page et en gras : "Melançon lance sa campagne anti Hollande. Il s'était déclaré candidat quelque soient les résultats d'une éventuelle primaire à gauche et sans attendre l'avis ni des communistes ni des écologistes

dont il espère pourtant capter les voix.

Plus loin dans le texte on découvre que Mélençon juge "dépassé" le temps des partis», une première sans doute pour un candidat de gauche. On devine la satisfaction des lecteurs de droite fidèles du Figaro à la lecture de ces déclarations. Quelle satisfaction aussi à l'extrême droite où comme en 2002, Marine Le Pen est quasi certaine d'arriver au

deuxième tour. Sarkozy, président de la droite (LR) ayant déclaré qu'il n'y aurait pas d'appel au vote républicain au deuxième tour, Marine Le Pen augmente sérieusement ses chances de devenir président de la France! Il n'y a plus qu'à espérer qu'un sursaut des électeurs de gauche qui bien qu'ayant de la sympathie pour le leader autoproclamé de la gauche populiste ou pour d'autres candidats de la nébuleuse de gauche auront le réflexe de "voter utile" pour faire barrage à l'extrême droite porteuse de projets destructeurs du vivre ensemble et de la démocratie en général.



A la lecture des derniers sondages, il semble acquis que le prochain

président de la France sera soit Marine Le Pen soit un homme de la droite assumée, comme ils disent, une droite porteuse de régression sociale et sociétale. Les promesses de lendemains qui chantent de la gauche populiste et la désunion de la gauche, seront qu'on le veuille ou non, responsables de cet échec électoral qui entraînera le recul des acquis et des droits des moins favorisés de la république. Quant à la population étrangère, émigrée ou réfugiée, déjà tellement stigmatisée dans le pays qui fut porteur de valeurs progressistes et qui a encore aujourd'hui pour devise nationale : "liberté, égalité, fraternité", elle a peu de choses à espérer si les sondages se confirment.



Jacques Benthuy



« Ceta » c'est quoi ?

L'Union européenne et le Canada ont officiellement signé l'accord de libre-échange CETA ce dimanche 28 octobre à Bruxelles, fruit d'années de négociations.

« Ceta » c'est quoi ?

C'est un accord commercial négocié depuis 2009 entre le Canada et l'Union européenne. En phase de finalisation, il reste à être approuvé par le Conseil et le Parlement.

Le but de ce traité transatlantique est de créer un immense espace de libre échange, réunissant le Canada et l'union Européenne au sein d'un même marché en supprimant les droits de douanes et en harmonisant toutes les normes sanitaires, environnementales ou encore sociales avec les risques que cela comporte pour les économies locales des pays signataires.

Durant les négociations, de nombreux mouvements sociaux ont vu le jour pour dénoncer les dangers que pourraient amener un tel traité. Relayant les préoccupations de la société civile, les députés socialistes du Parlement de Wallonie ont obtenu des acquis essentiels dans le cadre de la renégociation sur l'accord de libre-échange. Grâce à son plaidoyer, nos négociateurs PS ont obtenu un « NOUVEAU CETA », un nouvel accord ambitieux protégeant nos valeurs et nos citoyens.

Concrètement que contient le NOUVEAU CETA ?

- Initialement, le CETA prévoyait que les multinationales pourraient choisir librement les arbitres amenés à délibérer sur leurs plaintes. Le PS a obtenu le remplacement de l'arbitrage privé par un mécanisme public de règlement des différends entre

Etats et investisseurs. De plus, si le futur mécanisme ne correspond pas au nouvel accord le Parlement wallon peut refuser la ratification.

- D'aucuns craignaient que des entreprises américaines, dont les normes sociales et environnementales sont très différentes des nôtres, utilisent le CETA en vue d'accéder au marché européen. Nous avons obtenu que les multinationales qui souhaitaient utiliser ce mécanisme soient exclues explicitement du traité.

- Le « nouveau CETA » précise explicitement que les Etats pourront continuer à légiférer pour revoir à la hausse leurs normes en matière de protection et de promotion de la santé publique, de services sociaux et éducatifs, d'environnement, d'éthique, de protection des consommateurs, de la vie privée, des données et de la diversité culturelle.

- Nos services publics et de nos acquis sociaux sont explicitement exclus du CETA. Personne ne pourra imposer la privatisation d'un service public.

- Nos négociateurs ont obtenu le maintien des clauses de sauvegarde en faveur d'une agriculture locale et qui garantit aux consommateurs une alimentation de qualité est protégée»

Vous trouverez sur notre site la déclaration de la Belgique concernant l'accord.



Ferdinando Palmeri



A vos agendas



Traditionnel Repas de Solidarité

11-11-11

Le samedi 19 novembre 2016 à 19h

A la Maison de la laïcité Hypathia :
19, rue des Deux Ponts à 1340 Ottignies-LLN

Menu :

Apéro : Sangria (offerte par le comité 11-11-11 OLLN)
Roulade de saumon frais aux petits légumes, sauce Nouilly et au dill, pommes château.

Ou végétarien : Lasagne de légumes
Buffet de Desserts maison

Prix : 16 € (12 € pour les étudiants et enfants.)

Réservation obligatoire avant le **15/11/16**
Chez Pomme Benthuis : 0479/78-20-73 ou pommebenthuis@yahoo.fr
Paiement au compte: BE02 0003 7356 0740
d'Opération 11-11-11 OLLN Pomme
avec en communication : le nom et le nombre de repas + précision si végétarien.

Fête de la Rose

Organisée par

**La Fédération des Pensionnés Socialistes
du Brabant Wallon**

Animée par



Dimanche 27 novembre 2016

À partir de 14h30

Centre Culturel et Sportif Jules COLETTE
Rue des Combattants, 16
1300 BIERGES

Le verre d'accueil, la tarte et le café servis aux participants

Participation : 8€ par personne

Réservation obligatoire avant le 22 novembre
auprès de : Michel MAMBOURG 010/22.20.54
Thierry SNEESSENS 010/40.00.13

Et par paiement obligatoire

sur le compte BE61 8773 6893 0217

En mentionnant votre nom et le nombre de personnes



La Fédération des Pensionnés Socialistes du Brabant Wallon
Est membre de la Confédération des Seniors Socialistes



Suite au prochain bulletin....

Informations pratiques

Composition du Bureau de l'USC d'Ottignies-Louvain-la-Neuve



Viviane Willems
Présidente



Luc Laurent
Vice-Président



Ferdinando Palmeri
Vice-Président



Fatou Coulibaly
Vice-Présidente



Elodie Lebrun
Secrétaire



Nadine De Meyer
Secrétaire adjointe



Thierry Sneessens
Trésorier



Yves Devulder
Trésorier adjoint

Nous contacter

Adresse e-mail : ps.otlln@gmail.com. – Site internet : www.ps-olln.be

Cotisation 2016

La cotisation annuelle s'élève à 12 € pour les retraités, étudiants et demandeurs d'emploi et à 24 € pour les actifs. Le montant est à verser sur le compte chèque postal compte IBAN BE87 0000 6702 6794 (BIC BPOTBEB1) PARTI SOCIALISTE USC- 1340 OTTIGNIES.

Les timbres sont disponibles après mise en ordre de cotisation auprès de Thierry Sneessens.